



enchainer arret maladie congés et encore arret maladie

Par **jonwait**, le **27/08/2012** à **10:06**

bonjour a tous et toutes
voisi mon probleme : je me suis fait opéré d'un DIDT (ligament) le 13 juin 2012 donc en maladie jusqu'au 27 juillet 2012
que j'ai enchainé avec mes congés du 27 juillet au 27 aout 2012 (sans visite de reprise)
jusque la tout va bien mais je devais reprendre le travail le 27 aout 2012 or mon etat de santé ne me le permet pas
je résume j'ai fais arret maladie - congés -arret maladie
ma convention collective est syntec
ma question est simple est ce que j'ai le droit de faire ainsi ????
et surtout est ce que je serais indemnisé pour mon second arret ????
et ma patrone peut elle "m'embêter"
merci d'avance a tous pour vos reponses

Par **P.M.**, le **27/08/2012** à **15:14**

Bonjour,
Vous ne choisissez pas le moment où vous êtes malade et la nécessité d'un arrêt-maladie prescrit par le médecin traitant, je ne vois donc pas ce qu'il y aurait d'illégal et vous empêcherait d'être indemnisé...